

LE TRANSFÈREMENT

DES

RÉCLUSIONNAIRES EN ALGÉRIE

Un séjour de six semaines dans les environs d'Alger ne donne pas un temps suffisant pour permettre au voyageur de se former une opinion complète sur l'organisation de notre grande colonie.

Cependant si vos études habituelles vous portent à observer telle ou telle branche spéciale, il vous est possible, en laissant un peu de côté tout ce qui n'intéresse pas directement la question, de recueillir les éléments nécessaires pour émettre un avis et pouvoir le soutenir d'une manière sérieuse.

Tel a été le but de mes efforts pendant ce trop court voyage en Algérie. Les rapides explorations faites autour d'Alger, les discussions soulevées avec les habitants du pays, les livres et les journaux parcourus à la hâte, sont venus en aide au projet que je poursuis depuis longtemps : la réforme de nos maisons centrales.

Il n'est pas utile, je crois, de revenir sur notre organisation pénitentiaire et de faire à nouveau la description des maisons de détention.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que ces prisons sont des foyers de perdition et qu'elles suffisent à elles seules pour faire monter la récidive au chiffre désastreux de 50 0/0 ; il ne s'agit donc pas ici de prouver que la démoralisation règne dans les prisons qui ne sont pas soumises au régime cellulaire.

Ce qu'il faut chercher, c'est le remède. Y en a-t-il un ? Là est toute la question, et c'est dans la recherche de ce moyen moralisateur que se renfermera cette étude.

Voyons d'abord quels résultats ont été donnés par le régime actuel de nos maisons centrales. Nous examinerons ensuite s'il est impossible de faire mieux.

Au point de vue moral, nous venons de le dire, c'est la perdition de tout homme qui a franchi le seuil d'une de ces maisons : non seulement il tombe bien vite au niveau de ses compagnons de captivité ; mais, à l'heure de la libération, il repousse généralement les offres des sociétés de patronage, préférant se joindre à ses camarades sortis avant lui et former avec eux ces associations qui sont la terreur de nos villes et de nos campagnes.

Au point de vue économique, je n'ai pas sous les yeux les comptes de l'administration, mais je suis persuadé que les maisons centrales, loin d'augmenter les revenus de l'État, sont au contraire une lourde charge que les traités passés avec les industriels, qui prennent les réclusionnaires comme ouvriers, ne doivent pas sensiblement alléger.

En un mot, le condamné ne gagne rien en morale dans nos maisons centrales, et la société supporte de grands frais pour nourrir des hommes qui ont été jugés indignes de vivre dans son sein.

Je me demandais, en parcourant les environs d'Alger et en voyant de tous côtés des terres incultes ou misérablement entretenues, si la France n'aurait pas là, pour ainsi dire sous la main, des richesses qu'elle laissait dormir par une indifférence blâmable.

Mais lorsqu'après avoir traversé Saint-Eugène et laissé derrière moi de nombreuses solitudes, je suis arrivé à Guyotville, j'ai acquis la certitude que la métropole avait en sa possession un trésor dont elle n'appréciait pas la valeur.

J'avais, en effet, la preuve palpable que cette terre d'Algérie, non seulement était de la plus grande fertilité, ce que tout le monde sait, mais qu'il était facile de la rendre productive, ce qui n'est pas l'avis de tous.

Lorsque vous quittez Guyotville, vous entrez bientôt dans les propriétés des trappistes de Staouéli, et c'est alors qu'il est possible de juger à quels admirables résultats peut arriver une administration habilement dirigée.

Les trappistes sont venus avec nos premières troupes et ont été installés à l'endroit même où fut décidé le sort de l'Algérie. Ils étaient soixante ou quatre-vingts.

Le gouvernement leur donna, comme concession, des terres incultes où le palmier nain formait avec les aloës et les cactus des fourrés inextricables (j'ai vu, dans des terres déjà défrichées, des charrues péniblement traînées par vingt-deux bœufs).

Aujourd'hui, non seulement les premières concessions sont défrichées et cultivées, mais les nouveaux terrains mis à la disposition du couvent sont en pleine voie de défrichement.

Cinq cents ouvriers, sous la direction des religieux, arrachent tous les jours un lambeau de terre à la nature inculte, et la vigne vient remplacer toutes ces broussailles improductives.

Les constructions actuelles ne peuvent plus suffire pour abriter les travailleurs; il a fallu créer une succursale, et à l'heure actuelle, sur les concessions les plus éloignées, les trappistes construisent des maisons pour loger les colons qui leur loueront les dernières terres qui ont été défrichées.

Ces terres avaient une valeur de 15 francs l'hectare; elles ont été plantées de vignes, de géraniums-rosa ou de bois d'eucalyptus et valent actuellement 1,500 à 2,000 francs, et souvent plus.

Ces chiffres ont leur éloquence, je pense, et il suffit de les citer pour laisser apercevoir quelles richesses cachées possède l'Algérie.

Il nous faut examiner, maintenant, quels procédés ont été suivis pour arriver à des résultats aussi remarquables.

Il suffit, pour cela, de pénétrer dans le couvent, ce qui est facile, car la porte est ouverte à tout le monde.

Nous avons fait cette excursion au mois de janvier 1882, par un soleil ardent; à onze heures, nous arrivions devant le couvent, après avoir suivi la côte jusqu'à Guyotville.

Un frère nous reçut et nous fit entrer dans le réfectoire réservé aux visiteurs. Bientôt un père nous apportait un frugal repas et nous invitait ensuite à le suivre dans l'intérieur du couvent.

On entre dans une première cour: vous vous arrêtez devant un bouquet composé de dix palmiers réunis ensemble et qui sont du plus bel effet; c'est à leur pied que fut décidée la capitulation d'Alger.

Le père conduit le visiteur dans un premier magasin qui

renferme tous les alcools et les vins provenant des vignes du domaine; puis c'est la distillerie où se fabrique principalement l'essence de géranium-rosa.

Dans un autre corps de bâtiment, ce sont les étables, les écuries, les bergeries, les poulaillers.

On parcourt ensuite les potagers: vous voyez là les orangers et les citronniers pousser en pleine terre; sur le même arbre, les fleurs s'épanouissent à côté des oranges. Les légumes cultivés avec un soin jaloux, s'y vendent à des prix incroyables de bon marché.

Nous pénétrons dans une nouvelle série de bâtiments: voici la forge, la boulangerie, l'atelier de menuiserie; en un mot, tous les corps de métier pour les matières premières se trouvent réunis.

Chaque atelier occupe des ouvriers étrangers à l'Ordre, mais chacun d'eux est sous la surveillance directe d'un frère.

Puissante organisation! Chacun travaille dans l'intérêt de la communauté; personne ne travaille dans son propre intérêt (je parle des pères et des frères).

Mais dira-t-on, les ouvriers employés par les trappistes sont des hommes choisis?

C'est une erreur: ces ouvriers ce sont les *joyeux*.

Joyeux, c'est le surnom vulgaire du soldat condamné aux travaux publics.

Cette peine est subie en Algérie dans les compagnies de discipline: les ouvriers employés par les trappistes ne sont donc pas des sujets choisis.

Cependant les expulsions ne sont pas fréquentes, et cela par une excellente raison: c'est que, non seulement la communauté paye à l'État les journées des hommes, mais que chaque soldat reçoit une indemnité de vingt-cinq à trente centimes par jour.

Le père qui nous accompagnait se plaignait du nombre insuffisant de *joyeux* mis à sa disposition et regrettait de se voir obligé de recruter des ouvriers en dehors des compagnies de discipline.

En effet, ces hommes dirigés militairement, sous la garde des zouaves, marchent généralement bien, et ils sont à toute heure à la disposition des trappistes, ceux-ci ayant fait construire un pénitencier dans les environs du couvent.

J'ai cité Staouéli parce que j'ai visité le couvent; mais les trappistes ne sont pas les seuls qui mettent à profit le travail des *joyeux*.

En allant de Blida au Ruisseau des Singes, on aperçoit un autre pénitencier : aux environs de cette prison, un riche Anglais a entrepris une vaste exploitation pour la culture de la vigne, et il a souvent recours à nos soldats pour défricher ses terres.

Ce sont encore les joyeux qui sont appelés à réparer les routes et nous avons pu apercevoir les traces de leurs campements sur les bords de la Chiffa et de l'Oued-el-Kébir; dans les dernières inondations, ces cours d'eau avaient renversé toutes les digues, et les joyeux furent aussitôt dirigés de ce côté pour refaire les routes à moitié détruites.

Si nous revenons maintenant aux résultats obtenus à Staouéli, nous ne serons pas taxé d'exagération en disant que l'Algérie est pour la France un pays d'avenir, et qu'il suffit d'agir pour obtenir des bénéfices certains.

Et, cependant, les colons, en grand nombre, n'ont pas été heureux dans leurs essais; depuis les premiers travailleurs qui sont arrivés derrière l'armée d'occupation jusqu'aux Alsaciens-Lorrains débarqués les derniers, beaucoup parmi eux ont repris le chemin de la France, après avoir laissé ici leurs dernières ressources.

Je le sais, mais cette objection ne peut pas m'arrêter.

Tous ces essais de colonisation n'ont pas réussi parce qu'ils s'appuyaient sur un principe mauvais.

On allait du petit au grand, quand il fallait, au contraire, aller du grand au petit.

Je m'explique.

Deux méthodes bien distinctes ont été mises en pratique par les colons.

Les uns, arrivant avec des ressources à peu près nulles, ont usé leur forces et leur argent dans des efforts stériles; les autres, ayant à leur disposition des capitaux importants, ont vu rapidement leur entreprise donner les résultats les plus heureux.

La solution se trouve en effet dans la question d'argent.

Que voulez-vous que fasse un malheureux colon, isolé, livré à ses propres ressources, lorsqu'il a obtenu, même avec des secours provisoires, une concession, et que cette concession consiste en un certain nombre d'hectares de terre inculte?

Il n'est même pas propriétaire de cette terre qui ne deviendra sienne qu'à la condition pour lui de la rendre fertile dans un certain laps de temps déterminé.

Où trouvera-t-il des réserves qui lui permettront d'attendre que la concession devienne productive? Ce n'est pas au bout d'un ou de deux ans qu'il récoltera, et comment pourra-t-il vivre pendant ces années d'attente?

Le mal était tellement visible, qu'en 1848, le gouvernement décida que des secours seraient accordés aux colons jusqu'au jour où les terres pourraient produire.

On avait cru faire un coup de maître en publiant ce décret. Malheureusement il fallait compter avec la faiblesse humaine, détail qui fut négligé. Les colons recevant des ressources, sans avoir pris la peine de travailler, laissèrent leurs champs incultes, et l'on dut revenir sur cette mesure philanthropique, mais impraticable.

Aujourd'hui la position est restée presque partout aussi mauvaise, et les colons isolés ou réunis obtiennent rarement un résultat favorable, parce que l'argent leur manque.

C'est précisément cette question d'argent qui fait, au contraire, que les grandes sociétés réussissent: je parlais tout à l'heure des trappistes et de ce riche propriétaire anglais: ce ne sont pas les seules grandes sociétés qui se soient formées en Algérie et la plupart des entreprises commencées en s'appuyant sur des capitaux sérieux ont été menées à bonne fin.

Il est facile de comprendre qu'avec l'augmentation de la valeur de la terre, une fois qu'elle est cultivée et plantée, les capitaux avancés produisent des intérêts considérables, et que les capitalistes, non seulement rentrent dans leurs avances, mais font des bénéfices importants.

Pour réussir en Algérie, il faut donc des capitaux, et des capitaux qui puissent être employés pendant un certain temps sans produire d'intérêts.

Du reste, je ne suis pas seul de cet avis: M. Ernest Mercier, qui habite l'Algérie depuis vingt-six ans, a fait paraître, en 1880, un livre très intéressant sur toutes les questions qui regardent la colonie, et voici ce qu'il dit lorsqu'il examine la question de la colonisation:

«... Nous savons qu'on a donné des fermes isolées de 40 à 50 hectares dont les concessionnaires n'ont pas mieux réussi. Pourquoi? parce qu'ils n'avaient pas de ressources et parce que le terrain n'était pas encore assez grand; du reste la proportion des échecs a été moins grande... Parce qu'ils n'avaient pas les

ressources nécessaires, avons-nous dit : en effet, c'est surtout en matière de colonisation que l'axiome *ex nihilo nil fit* est vrai. Comment veut-on que l'homme qui, ne possédant rien, va s'établir sur une concession, réalise ce problème de la mettre en valeur, et, à cet effet, défricher, planter, chercher ou aménager l'eau, construire, etc., et de vivre lui et sa famille, en attendant les récoltes? C'est absolument impossible... »

Enfin la preuve des faits que nous avançons est faite, puisque d'un côté nous voyons les terres défrichées par les grandes compagnies; atteindre des valeurs importantes d'un autre côté, les concessions confiées aux colons nécessiteux rester incultes et ruiner leurs locataires.

Il faut donc aller du grand au petit et non pas du petit au grand.

Supposons qu'une grande société achète une étendue considérable de terres incultes et qu'elle les défriche; voilà l'opération faite en grand.

Puis la terre ayant été mise en état, plantée, couverte de vignes, la Compagnie divise la concession en lots et la revend avec bénéfices; voici l'opération qui passe du grand au petit, opération qui donnera des résultats avantageux pour tout le monde, non seulement pour la grande Compagnie qui rentrera largement dans ses avances, mais encore pour les acquéreurs qui, avec leurs faibles ressources, pourront, dès la première année de leur installation, récolter et, par suite, rentrer dans leurs frais d'acquisition ou de location en un court espace de temps.

Mais, objecterez-vous, il faut trouver des compagnies suffisamment riches pour entreprendre ces vastes défrichements; il faut des capitaux qui puissent attendre; il faut aussi des bras.

D'accord, et c'est précisément parce que les bras sont aussi nécessaires que l'argent, que je cherche pourquoi l'État ne se met pas lui-même à la tête du mouvement.

Malgré les erreurs commises par l'Empire, l'État est encore propriétaire en Algérie de domaines d'une grande étendue; de plus, il lui est facile d'acheter à des prix raisonnables. Ce n'est pas la question des capitaux qui nous arrête ici; reste donc la question des bras.

Cette question est certainement moins embarrassante que les premières.

Nos maisons centrales regorgent d'individus condamnés à la

peine de la réclusion, qui passent cinq à dix ans de leur vie à tresser des chaussons de lisière ou à confectionner des paniers en osier; renfermés dans des ateliers où le corps s'atrophie tout autant que l'intelligence, ils sortent de prison aussi étioles que dépravés. Pourquoi ne pas enrégimenter toutes ces natures encore pleines de vigueur et ne pas les envoyer défricher les plaines et les montagnes algériennes?

Est-ce impossible? L'organisation des pénitenciers militaires est la preuve du contraire, et, nous l'avons vu tout à l'heure, les grandes sociétés se plaignent de ne pas avoir assez de *joyeux* à leur disposition.

Prenons la question au point de vue pratique.

L'État, choisissant dans les maisons centrales tous les hommes valides et formant plusieurs bataillons, divisés eux-mêmes en plusieurs compagnies et en escouades, les expédie en Algérie et là, à l'exemple des trappistes, des constructions sont élevées et la terre défrichée.

La terre une fois mise en état, les constructions et les terres sont divisées par lots et sont vendues, louées ou données aux colons; quant aux réclusionnaires, ils sont dirigés sur un nouveau point et créent un nouveau village, qui, à son tour, sera vendu plus tard à d'autres colons.

« ... Quel que soit le système adopté, dit M. Mercier, nous pensons que, pour une colonisation qui s'établit dans les régions ordinaires du Tell, il faut, dès le début, de vastes terres avec la ferme au milieu de la propriété, dans un endroit dominant et bien exposé, comme les Romains savaient les choisir. Cette ferme doit former un quadrilatère entouré de murs solides pour que les indigènes ne puissent en une nuit, y pratiquer des trous, et assez élevés afin de défier l'escalade. Là, où tout est en sécurité, les hommes peuvent se reposer tranquillement du travail de la journée et les bestiaux ruminer à leur aise dans la cour ou les hangars, à l'abri des intempéries et hors de l'atteinte des voleurs. Enfin, en cas d'insurrection, la ferme devient un petit fort facilement défendable.

» ... En procédant ainsi, quelle différence dans les résultats! Ce qui tue le colon, c'est l'isolement... combien cet homme serait plus heureux s'il arrivait dans une vaste exploitation où il travaillerait comme fermier ou colon partiaire...

» ... Quand il aurait réuni un certain pécule et acquis l'expé-

rience du pays, il posséderait les éléments pour réussir et pourrait devenir propriétaire à son tour...

» Voilà, à notre avis, la seule voie logique à suivre en Algérie. Il est vrai que les terres disponibles deviennent rares, mais le domaine qui a su les conserver et fournir, jusqu'à ce jour, aux besoins, en possède bien encore...

» ... Nous pensons donc qu'au lieu de procéder, comme on l'a fait, en partant de la petite propriété pour arriver à la grande par le groupement de plusieurs concessions abandonnées, il faut débiter par la grande propriété pour arriver à la petite...»

N'oubliez pas, que celui qui parle ainsi habite l'Algérie depuis vingt-six ans!

Ces opinions émises par M. Mercier, je les partage entièrement, mais je crois, de plus, que mises en pratique par l'État, elles pourraient être, non seulement une source de revenus mais un puissant moyen pour coloniser.

Pour que l'Algérie devienne française, il faut la peupler de Français.

Cette proposition peut paraître naïve au premier abord, mais, pour toute personne qui a vu l'Algérie, elle est très compréhensible.

Si nous comptons sur cette réunion de Berbères et d'Arabes, qui forment la population indigène, pour faire de l'Algérie une terre française, il est inutile d'aller plus loin et il faut abandonner notre conquête, comme le demandaient dernièrement certains députés.

C'est aller trop loin, et on peut arriver à un résultat moins radical et plus avantageux en *francisant* le pays, si je puis employer cette expression.

Mais il ne faut pas non plus, pour atteindre ce but, uniquement avoir recours aux indigènes. Ceux qui demandent la naturalisation en bloc de la population algérienne tombent dans l'excès contraire. Il suffit d'avoir vécu quelque temps à Alger pour juger l'esprit du pays.

Hors la question religieuse, l'Arabe est indifférent sur le reste; il est en retard de dix siècles sur nous et il serait dangereux de lui confier les droits d'un homme arrivé à notre degré de civilisation.

Ce qu'il faut pour coloniser, je le répète, ce sont des Français et la question mérite d'attirer l'attention.

Actuellement l'élément étranger (je ne parle pas des indigènes) est égal en nombre à l'élément français : il n'y a pas là péril en la demeure, cet ensemble d'étrangers se composant de diverses nationalités qui ne s'entendraient pas pour nous renverser; mais c'est un avertissement.

Que la France fasse donc tous ses efforts pour augmenter le nombre des colons français; mais, pour arriver à ce but, il faut qu'elle offre aux émigrants des conditions avantageuses. Nous n'aimons pas, en général, à quitter notre pays, et ce n'est qu'en offrant des chances de réussite à peu près certaines que le gouvernement pourra décider un Français à s'expatrier.

Or, actuellement, lors même que les plus dures nécessités obligent toute une population à s'exiler, ce qui est arrivé aux Alsaciens-Lorrains, on y regarde à deux fois avant de traverser la mer quand on n'est pas assuré de trouver sur la terre d'exil les ressources nécessaires pour ne pas mourir de faim.

Doit-on craindre, d'autre part, de trouver chez les réclusionnaires un parti pris de se refuser à l'émigration? Je ne pense pas que, chez les hommes encore jeunes et valides, on trouve cet esprit d'opposition.

L'existence dans les maisons centrales est tellement redoutée des prisonniers, que les récidivistes préfèrent se voir condamnés aux travaux forcés, parce qu'à la Nouvelle-Calédonie, quelque dure que soit la discipline, ils n'ont plus cette vie claustrale qui est si peu en rapport avec les habitudes françaises. L'Algérie est moins éloignée et on en revient plus facilement.

Ce serait donc plutôt un attrait qu'un sujet de crainte pour les condamnés; c'est déjà quelque chose que de ramener ainsi l'échelle des peines à ses véritables proportions.

Rappelons enfin, en terminant cet article déjà trop long, que cette entreprise est parfaitement praticable, puisque l'exemple nous a été donné par des sociétés bien moins puissantes que l'État, qu'elle sera un moyen économique pour activer la colonisation et enrichir le Trésor, enfin qu'elle peut être utile, dans une certaine mesure, pour réaliser ce beau rêve qui tourmente l'esprit de nos ingénieurs les plus intelligents, la construction du chemin de fer, le Trans-Saharien.

Voici, à ce sujet, un dernier passage du livre de M. Mercier; cette fois encore, je crois que M. Mercier a raison.

« Il n'y a qu'une manière de procéder, c'est d'étendre métho-

diquement et régulièrement notre influence et notre autorité dans le sud, en occupant militairement des postes de plus en plus éloignés et en appliquant une politique suivie et habile. Si on avait parlé, il y a trente ans, d'occuper Touggourt, cela aurait paru bien étonnant, et cependant nous y avons une garnison. Quand nous aurons bien reconnu et étudié notre tracé, nous nous ferons suivre par les rails au lieu de nous faire précéder par eux, comme le demandent quelques personnes. Nous créerons des marchés à mesure que nous gagnerons du chemin et que les indigènes se persuaderont que nous sommes assez forts pour résister à leurs attaques et que nous ne venons que dans un but pacifique; de cette façon nous avancerons lentement, peut-être, mais sûrement à la conquête du Soudan....»

On voit maintenant quelle utilité offriraient ces compagnies de réclusionnaires créant de tous côtés des villages et les abandonnant pour faire place aux véritables colons. Notre civilisation pénétrerait ainsi petit à petit dans l'intérieur et nous permettrait peut-être, un jour, de construire cette ligne de chemin de fer, qui serait un réveil pour les populations qui dorment au centre de l'Afrique et offrirait aux peuples civilisés une nouvelle mine de richesses à exploiter.

Enfin, pour mon compte personnel, j'aurais la satisfaction (que je partagerais avec beaucoup de monde) de voir disparaître les maisons centrales qui sont la honte et la plaie de notre patrie.

Ce chiffre effrayant de 50 0/0 pour la récidive diminuerait nécessairement; la question vaut bien la peine d'être étudiée, puisqu'il s'agit ici d'une question de sécurité publique.

Une dernière considération au point de vue social: depuis longtemps nos économistes cherchent à résoudre le problème consistant à donner du travail aux réclusionnaires sans faire une concurrence désastreuse à l'ouvrier libre.

Le problème n'est-il pas résolu par cette création de centres industriels et agricoles loin de la mère-patrie?

Dans le Tell et sur les Hauts-Plateaux, l'homme coupable pourra se réhabiliter par le travail sans causer de préjudice à l'ouvrier honnête; cet argument a bien aussi sa valeur et suffirait à lui seul pour faire tomber les dernières hésitations.

L'heure est propice: allons hardiment en avant; secouons cette apathie grâce à laquelle nous laissons végéter, aux portes

de la France, la plus belle de nos colonies; ne craignons pas de sortir de la routine et ne nous endormons plus dans cette pensée absolument fausse que le Français n'est pas colonisateur.

C'est la politique qui nous a fait perdre autrefois nos colonies; mais elles étaient si bien pénétrées de l'esprit français qu'elles sont encore aujourd'hui françaises au moins de cœur: voyez le Canada!

Il faut donc rompre avec tous les vieux préjugés et agir; sinon d'autres agiront à notre place, et alors il sera trop tard.

R. LAJOYE,

Avocat à la Cour d'appel.